

218C0102  
FR0004043487-OP036-A02

12 janvier 2018

Résultat d'une offre publique d'achat visant les actions de la société.

**TRAQUEUR**

(Alternext)

1. Euronext Paris a fait connaître à l'Autorité des marchés financiers qu'à la date du 8 janvier 2017, date ultime fixée pour le dépôt par les intermédiaires financiers des ordres présentés à l'offre publique d'achat initiée par la société par actions simplifiée Coyote System<sup>1</sup>, elle a reçu en dépôt 576 373 actions TRAQUEUR.

Au total, l'initiateur détient 2 195 947 actions TRAQUEUR représentant autant de droits de vote, soit 66,22% du capital et des droits de vote de la société<sup>2</sup>.

La condition minimale requise en application de l'article 231-9, I du règlement général - à savoir la détention directe et indirecte à l'issue de l'offre d'un nombre d'actions représentant une fraction du capital ou des droits de vote de TRAQUEUR supérieure à 50% - est satisfaite.

L'offre a donc une suite positive.

2. Euronext Paris publiera le calendrier de règlement-livraison de l'offre.

Une publication ultérieure précisera les dates et la durée de la réouverture de l'offre conformément à l'article 232-4 du règlement général.

---

<sup>1</sup> Contrôlée par la société par actions simplifiée Safety Systems Group (anciennement dénommée Coyote Partners), elle-même contrôlée par M. Fabien Pierlot.

<sup>2</sup> Sur la base d'un capital composé de 3 316 347 actions représentant autant de droits de vote, en application du 2<sup>ème</sup> alinéa de l'article 223-11 du règlement général.